

**Élection partielle de représentantes et représentants de personnels et élections générales
des représentantes et représentants des usagères et usagers au conseil d'administration du
CELSA**

Collège 1 et collège 4

Scrutin du jeudi 21 mars 2024

A l'urne de 09h00 à 17h00

PROCÈS-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS

LA PRESIDENTE DE SORBONNE UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de Sorbonne Université ;

Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;

Vu les statuts du CELSA ;

Vu la délégation de signature en date du 1er janvier 2024 de la présidente de Sorbonne Université à la doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université ;

Vu l'arrêté n°2024-290 en date du 12 février 2024 portant organisation des élections de représentantes et représentants de personnels et des usagères et des usagers au sein des collèges 1 et 4 du conseil d'administration du CELSA ;

Vu l'arrêté n°2024-321 en date du 13 mars 2024 portant recevabilité des candidatures dans le cadre des élections de représentantes et représentants de personnels et des usagères et des usagers au sein des collèges 1 et 4 du conseil d'administration du CELSA ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement en date du 21 mars 2024 ;

PROCLAME LES RESULTATS SUIVANTS :

Collège 1

Nombre de sièges à pourvoir :	1
Nombre d'électeurs inscrits :	11
Nombre de votants (décompte des émargements) :	8
Nombre de votes constatés dans l'urne :	8
Suffrages nuls :	0
Suffrages blancs :	1
Suffrages valablement exprimés :	7

Taux de participation :

72,72%Attribution du siège :

Candidature	Nombre de suffrages obtenus	Candidate	Résultat
« Valérie JEANNE-PERRIER »	7	Mme Valérie JEANNE-PERRIER	ÉLUE

Collège 4

Nombre de sièges à pourvoir :	4 titulaires 4 suppléants
Nombre d'électeurs inscrits :	804
Nombre de votants (décompte des émargements) :	31
Nombre de votes constatés dans l'urne :	32
Suffrages blancs :	3
Bulletins nuls :	0
Suffrages valablement exprimés :	29
Quotient électoral :	7,25
Taux de participation :	3,85%

Répartition des sièges :

Liste candidate	Nombre de voix recueillies	Sièges attribués en fonction du quotient électoral	Reste	Siège attribué au plus fort reste	Nombre total de sièges obtenus
« Les étudiant.e.s pour un CELSA plus Inclusive et solidaire »	29	4	0	0	4

Liste	Nombre de suffrages obtenus	Candidates et candidats	Résultat
« Les étudiant.e.s pour un CELSA plus inclusif et solidaire »	29	Mme Abinaya ANNALINGAM	Élue (titulaire)
		M. Emmanuel BLIN	Élu (titulaire)
		Mme Angèle-Alexandra COURTOT	Élue (titulaire)
		M. Nathan GUY	Élu (titulaire)
		Mme Elisa MARET	Élue (suppléante de Mme Abinaya ANNALINGAM)
		M. Hugo DUPORT	Élu (suppléant de M. Emmanuel BLIN)
		Mme Sarah-Yasmine ZIANI	Élue (suppléante de Mme Angèle-Alexandra COURTOT)
		M. Eugène MAGNAVAL	Élu (suppléant de M. Nathan GUY)

Le présent arrêté sera diffusé sur le site Internet actes réglementaires de Sorbonne Université, et affiché dans les locaux du CELSA.

Fait à Paris, le 21 mars 2024,

Pour la présidente et par délégation,

La doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université



Béatrice PEREZ